

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
DELIBERATIONS ETUDIEES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

1. Taxe aménagement pour 2023
2. Convention d'exploitation groupée de bois
3. Motion de soutien à la formation de secrétaire de mairie
4. Dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes

Publié sur le site internet de la commune le : **29 SEP. 2022**

Marie-Claire MONNIN,
Maire de Villeneuve d'Amont

